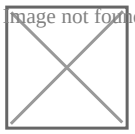

Demande de renseignements

Par **Jasmine 81**, le **03/08/2023** à **21:07**

Bonjour

Infirmière depuis 2004 sans aucun souci de parcours

Je subi depuis mi mai du harcèlement de certains collègues mise a mal mutisme menaces... M ayant pousser a mettre fin a mes jours le 4/07 heureusement avorté grâce à un passant

Étant peu après en vacances je pensais souffler me ressourcer et changer les choses que l on me reprochait comme une adulte responsable hélas je n' en ai pas eu l occasion on m a téléphoné le 26/07 sur mon lieu de vacances dans le sud ouest pour m annoncé que je ne reprendrai pas le travail que j étais suspendu

J ai rencontré la direction ce lundi m annonçant la procédure ainsi que 4 rapport circonstancié contre moi pour violence verbale sur patients et abus de traitement et non respect des prescriptions

Actuellement sous le choc malgré ma conscience tranquille face a ses accusations je dois attendre fin août début septembre pour avoir accès à mon dossier et prendre connaissance de qui quoi

J essaie de m entouré au mieux car un drame humain n est pas a écarté

J ai également beaucoup de lettres messages de soutien de collègues syndicats... Mais en attendant c est moi qui n ai plus le droit d exercer mon métier que j aime tant ce qui me rassure c est qu il n y a aucune plainte de patients juste un harcèlement ou les gens sont prêt à tout pour me faire partir ce qu ils ont obtenu je n' ai encore pas le droit à la parole c est d une extrême violence je ne peux me défendre seule trop d affect je suis brisé anéantie et surtout la défense les droits...ce n est pas mon métier

D avance merci pour votre retour

Bien cordialement

Par **Marck.ESP**, le **03/08/2023** à **23:19**

Bonsoir et bienvenue

Vous évoquez votre sentiment d'injustice, mais je ne comprends pas vraiment si vous souhaitez vous défendre ou contre attaquer vis à vis du harcèlement ressenti.

Était-ce un entretien préalable au licenciement ?
Etes vous en rapport avec un syndicat ou un avocat et envisagez vous une action devant les prud'hommes ?

Par **janus2fr**, le **04/08/2023** à **06:35**

Bonjour,

Vous ne précisez pas votre statut, êtes-vous sous droit public ou privé ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés